

ACTION URGENTE

DOMOINA RANABOSOA FAIT TOUJOURS L'OBJET D'ACCUSATIONS

Domoina Ranabosoa est actuellement poursuivie pour « détournement d'une personne mineure de moins de 21 ans » ; elle est accusée de relations avec une personne de même sexe avec sa petite amie âgée de 19 ans. Le texte de loi qui a conduit à ces poursuites en justice est discriminatoire à l'égard des personnes LGBTI. Nous mettons fin à cette Action urgente à la demande de la famille, qui ne souhaite plus que l'on attire l'attention de l'opinion publique sur cette affaire.

AUCUNE ACTION COMPLÉMENTAIRE N'EST REQUISE. UN GRAND MERCI À TOUTES LES PERSONNES QUI ONT ENVOYÉ DES APPELS.

Le 10 mars, Domoina Ranabosoa, 33 ans, a été placée en détention provisoire à la prison d'Antanimora, à Antananarivo, la capitale malgache. Le 7 avril, la demande de libération provisoire de Domoina Ranabosoa a été acceptée et elle a enfin pu retrouver sa famille. Cependant, elle doit toujours répondre de l'accusation de « détournement d'une personne mineure de moins de 21 ans ». Domoina Ranabosoa est accusée d'avoir une relation (consentie) avec sa petite amie Fyh, âgée de 19 ans. À Madagascar, l'article 331 du Code pénal prévoit jusqu'à cinq ans d'emprisonnement pour « quiconque aura commis un acte impudique ou contre nature avec une personne de même sexe âgée de moins de vingt-et-un ans ». Fixé dans un premier temps au 10 avril, son procès a été reporté au 8 mai, puis reporté de nouveau au 12 juin. Il est possible que le procès soit reporté de nouveau en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le fonctionnement des tribunaux.

L'homophobie demeure très présente à Madagascar. Nous mettons fin à cette Action urgente à la demande de la famille, qui ne souhaite plus que l'on attire l'attention de l'opinion publique sur cette affaire.

L'Action urgente a eu un impact considérable ; elle a permis aux militants et militantes malgaches luttant contre les discriminations de bénéficier du soutien de sympathisant·e·s d'Amnesty International du monde entier. Cette action a permis également d'exercer des pressions sur le gouvernement pour l'inciter à abroger cette loi discriminatoire.

Domoina Ranabosoa a vivement remercié Amnesty International pour son soutien : « Je suis très impressionnée par le nombre de signatures collectées pour mon affaire. Remerciez bien toutes les personnes qui m'ont soutenue, je suis vraiment désolée que nous ne puissions pas aller plus loin. Mais j'espère que nous remporterons le procès. »

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Domoina Ranabosoa (elle)

CECI EST LA TROISIÈME ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 41/20.

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/afr35/2113/2020/fr/>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

